

Bilan de l'inventaire 2021 de la chèvre des Fossés

Janvier 2023

I. Nombre d'animaux vivants enregistrés dans le répertoire

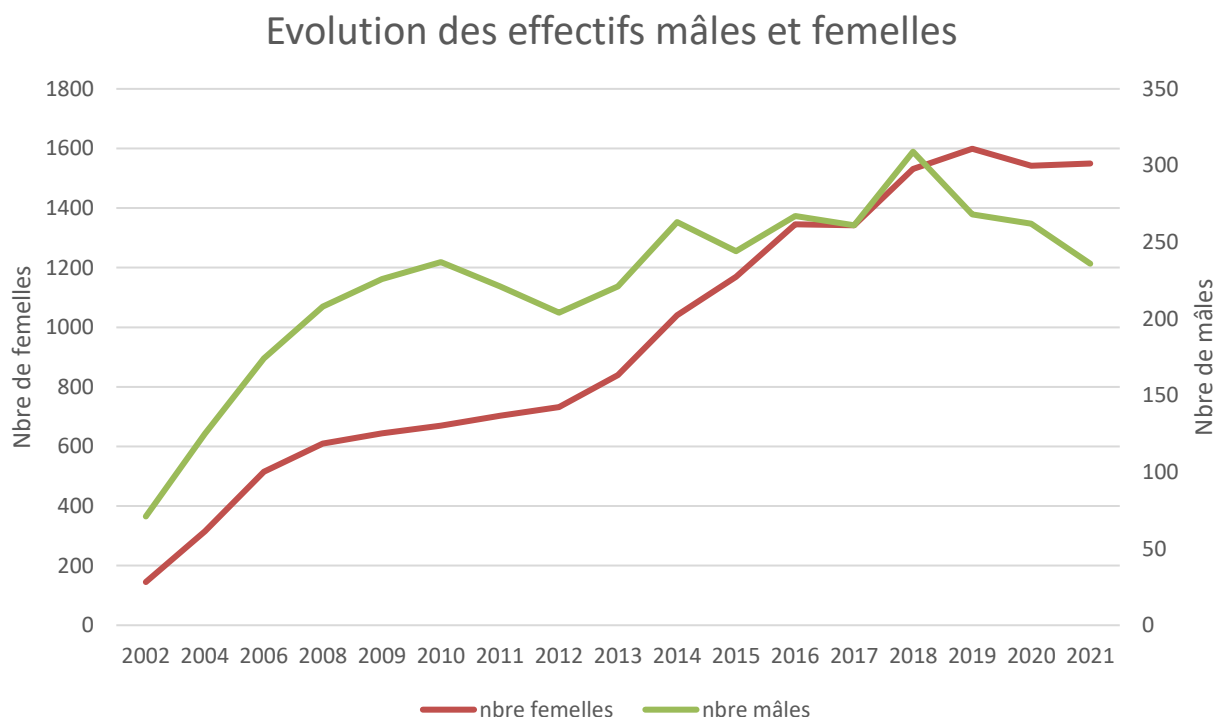
Règles de décompte des animaux : les animaux ne reproduisant pas ou présents dans des élevages qui n'ont pas retourné leurs inventaires **depuis 2019** ne sont pas pris en compte. Les animaux réformés en 2022 sont comptés comme actifs pour le bilan considéré. Il est aussi important de rappeler que le bilan est réalisé à un instant T. La base de données évolue à chaque ajout ou modification d'inventaire.



Tableau 1: Evolution des effectifs du répertoire depuis 2002

	2002	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de mâles	71	226	237	221	204	221	263	244	267	261	309	268	262	236
<i>Dont bouquillons</i>	29	65	57	43	47	27	70	57	44	49	39	44	49	40
% de jeunes mâles	41%	29%	24%	19%	23%	12%	27%	23%	16%	19%	13%	16%	18%	17%
Nombre de femelles	145	644	670	703	732	840	1040	1169	1345	1342	1531	1599	1542	1550
<i>Dont chevrettes</i>	44	133	117	141	138	135	230	255	291	190	190	276	262	229
% de jeunes femelles	30%	21%	18%	20%	19%	16%	22%	22%	21%	14%	12%	17%	17%	15%

Figure 1 : Evolution des effectifs mâles et femelles



Les effectifs de femelles restent stables par rapport à 2020, les effectifs de mâles ont en revanche diminué (26 boucs de moins qu'en 2020). La diminution de l'effectif mâle peut s'expliquer par une part des animaux vendus et non déclarés chez l'acheteur ou par l'arrêt d'activité d'élevages ayant de gros effectifs d'animaux. Pour autant, depuis 2018, la diminution du nombre de mâles est constante, et la conséquence directe est l'augmentation du sex-ratio à 6.6 femelles pour un mâle reproducteur en 2021. Cette tendance est à surveiller car à terme, la variabilité génétique de la race pourra être impactée.

Nous rappelons une nouvelle fois **l'importance de renvoyer chaque année un inventaire mis à jour**, et de noter et de retransmettre les informations (animal vendu, sa généalogie, les coordonnées de l'acheteur...) lors de la vente d'animaux.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'éleveurs et de la taille des cheptels depuis 2002

	2002	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'éleveurs	49	109	111	121	107	106	116	137	162	181	159	141	149	152	161
<i>Dt éleveurs de mâles et femelles</i>	30	77	73	78	79	73	81	87	95	105	99	99	109	123	128
<i>Dt éleveurs de mâles</i>	36	81	81	86	83	78	88	94	100	115	108	104	109	123	129
<i>Dt éleveurs de mâles seuls</i>	6	4	8	12	4	5	8	10	6	10	9	5	0	0	1
<i>Dt éleveurs de femelles</i>	43	105	103	108	103	101	108	128	156	171	150	136	149	152	160
<i>Dt éleveurs de femelles seules</i>	13	28	30	35	24	28	28	41	61	66	60	42	33	29	33
Taille moy. cheptel femelles	3,4	5,8	6,3	6,0	6,8	7,2	7,7	8,1	7,5	7,8	8,4	10,8	10,7	10,1	9,7
<i>Nombre max de femelles</i>	13	54	66	70	80	85	92	109	99	70	71	110	135	199	199
<i>Taille moyenne cheptel mâle</i>	1,8	2,5	2,7	2,6	2,7	2,7	2,5	2,8	2,4	2,3	2,4	3,0	2,5	2,1	1,8
<i>Nombre maximum de mâles</i>	8	16	18	20	22	22	23	29	27	28	14	65*	61*	62	58

Le nombre d'éleveur augmente pour l'année 2021 avec 9 nouveaux élevages. La taille moyenne des troupeaux diminue, et les éleveurs ne faisant pas de reproduction (éleveurs de femelles uniquement) augmente légèrement.

Tableau 3 : répartition des élevages en fonction de la taille du cheptel femelle

Taille du troupeau	[1 à 5[[5 à 10[[10 à 20[[20 et +]
Nbre d'élevages	66	25	16	26
<i>% des élevages</i>	50%	19%	12%	19%
Nbre de chèvres	147	164	226	1120
<i>% des chèvres</i>	9%	10%	13%	68%
<i>Nb moy de chèvres/élevage</i>	2	7	16	43

La part d'élevage comptant 5 à 9 chèvres a connu une augmentation, passant de 17% en 2020 à 19 % en 2021. Le nombre de petits élevages (1 à 4 femelles) augmente, 62 en 2020 à 66 en 2021 et le nombre de gros troupeaux (20 et +) reste stable. En revanche, la proportion d'élevages dans cette catégorie diminue (21% d'élevage de plus de 20 femelles en 2020) au profit des élevages de 5 à 9 femelles. Au total, 69% des troupeaux comptent moins de 10 chèvres, et 8 troupeaux comptent plus de 50 chèvres.

II. Connaissance des généalogies

Tableau 4 : Evolution de la variabilité des généalogies connues

	Nombre de pères différents			Nombre maximum de descendants par père			Nombre moyen de descendants par père		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Femelles	315	288	296	60 Jao de Kerourin 36 Julio des Plomarch 29 First de la forge 27 Igoudi de Boconnec	70 Jao de Kérourin 38 Jim de manton 35 Julio des plomarch 30 First de la forge 28 Joblandin de la cote	64 Jao de Kérourin 37 Jim de manton 33 Julio des plomarch 32 Eddie 30 Orcky de Kérourin 25 First de la forge 25 Joblandin de la cote	5,4	5,6	5,4
Mâles	155	144	149	14 Ernest de la Bintinais 10 Alphonse/ Manton, Caius, Festival de l'Arche, Vulcain du CFEN	12 Hendrix de la Brèche 11 Gingko 9 Markus de l'arche 8 Odin de Keraden et Pommeau de l'abbaye	11 Hendrix de la Brèche 9 Markus de l'arche 8 Pommeau de l'abbaye 7 If du Littoral	2,85	2,2	1,8

Le nombre de pères différents utilisé pour l'année 2021 augmente par rapport à 2020, faisant ainsi diminuer le nombre de descendants par père, point bénéfique pour la diversité génétique.

Concernant les pères les plus utilisés, Jao de Kérourin est toujours en tête de liste mais la diminution du nombre de filles est observée, ce bouc ne doit donc plus être à la reproduction. De nouveaux boucs font leur apparition, Eddie et Orcky de Kérourin. Pour le moment, le nombre de descendants n'est pas alarmant, il faut surveiller cette évolution. Concernant les mâles, les pères les plus utilisés sont : Hendrix de la Brèche qui reste en première place mais ne compte pas de nouveaux fils, tout comme Markus et Pommeau. Les autres mâles sont assez différents.

Pour rappel, certains mâles reproduisant plusieurs années dans de grands troupeaux peuvent laisser une descendance très nombreuse. On rappelle qu'un même bouc ne devrait pas saillir plus d'une quarantaine de chèvres et ne pas être utilisé plus de deux années de suite. Il est également très important que **chaque éleveur ne garde comme mâle pour la reproduction que 1 ou 2 fils d'un même bouc** une même année.

Tableau 5 : Répartition du nombre de filles par père pour le répertoire 2021

<i>Nombre de filles par père</i>	[1 à 5[[5 à 10[[10 et 20[[20 et +[Total
Nombre de pères	180	71	35	10	296
<i>Proportion/ totalité père</i>	<i>61%</i>	<i>24%</i>	<i>12%</i>	<i>3%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>62%</i>	<i>20%</i>	<i>14%</i>	<i>4%</i>	
Nombre total de filles dans cette catégorie	336	472	473	313	1594
<i>Proportion de femelles dans cette catégorie</i>	<i>21%</i>	<i>29%</i>	<i>30%</i>	<i>20%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>22%</i>	<i>25%</i>	<i>32%</i>	<i>21%</i>	

64 filles avec père inconnu

Les proportions de pères ayant plus de 10 filles diminue pour l'année 2021 au profit des proportions de pères ayant moins de 10 filles, ainsi, cette tendance est dans la continuité des chiffres de 2020.

Tableau 6 : Répartition du nombre de petites-filles par grand-père paternel pour le répertoire 2021

<i>Nombre de filles par grand-père</i>	[1 à 5[[5 à 10[[10 et +[Total
Nombre de grands-pères	82	39	52*	173
<i>Proportion/ totalité grand-père</i>	<i>47%</i>	<i>23%</i>	<i>30%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>46%</i>	<i>22%</i>	<i>32%</i>	
Nombre total de petites filles dans cette catégorie	175	260	1076	1511
<i>Proportion de femelles dans cette catégorie</i>	<i>12%</i>	<i>17%</i>	<i>71%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>10%</i>	<i>16%</i>	<i>74%</i>	

127 chèvres sans grand-père connu

* Fleurance de Toulon avec 115 petites filles et **Jao de Kérourin avec 60** sont les grands-pères paternels les plus fréquents.

Le nombre de grand-père paternel connu a augmenté par rapport à 2020 (164) et le nombre de petites filles par grand père a diminué (1606 en 2020). La proportion de grands-pères ayant plus de 10 petites-filles diminue par rapport à 2020, tout comme la proportion de chèvres dans cette catégorie.

Tableau 7 : Répartition du nombre de petits-fils par grand-père paternel pour le répertoire 2021

<i>Nombre de fils par grand-père</i>	[1 à 5[[5 à 10[[10 et +[Total
Nombre de grands-pères	87	16	1	104
<i>Proportion/ totalité grand-père</i>	<i>84%</i>	<i>15%</i>	<i>1%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>81%</i>	<i>15%</i>	<i>4%</i>	
Nombre total de petits-fils dans cette catégorie	142	106	11	259
<i>Proportion de mâles dans cette catégorie</i>	<i>55%</i>	<i>41%</i>	<i>4%</i>	
<i>Rappel proportion 2020</i>	<i>49%</i>	<i>35%</i>	<i>16%</i>	

11 mâles sans grand-père connu

Tout comme les résultats du tableau précédent, la tendance est à la diminution du nombre de petits fils par grands-pères : le nombre de grand-père augmente (104 contre 100 en 2020) et le nombre de petits fils diminue (259 contre 296 en 2020). Un seul bouc compte plus de 10 petits-fils contre 4 en 2020. Ce résultat fait donc chuter la proportion de mâles dans cette catégorie à 4% contre 16% pour l'année 2020.

Il semble important de rappeler qu'un même **mâle ne doit pas être gardé plus de 2 ans dans un même élevage** mais également qu'il ne doit pas circuler trop longtemps dans la population de chèvres des Fossés afin de ne pas avoir une descendance trop nombreuse. **Il ne doit surtout pas être utilisé dans plusieurs grands troupeaux.**

Les éleveurs de grands troupeaux en particulier ont une responsabilité plus importante quant à la conduite génétique de leur cheptel car celle-ci a **un impact direct sur la variabilité génétique de la race dans son ensemble.**

III. Répartition géographique des élevages de chèvre des Fossés

Tableau 8 : répartition géographique des éleveurs en 2021

Région	Nbre d'élevages - %	Départements	Nbre de femelles - %
Bretagne	50 – 37%	Côtes-d'Armor (13) ; Finistère (14) ; Ille et Vilaine (15) ; Morbihan (8)	617- 37%
Basse Normandie	24 – 18%	Calvados (4) ; Manche (16) ; Orne (4)	447 - 27%
Pays de la Loire	31 – 23%	Loire-Atlantique (10) ; Maine et Loire (1) ; Mayenne (9) ; Sarthe (8) ; Vendée (3)	292 - 18%
Haute Normandie	10 – 8%	Eure (2) ; Seine Maritime (8)	70 - 4%
Autres Régions	19 – 14%	Pyr atlantique (1) ; Gironde (1) ; Saone et Loire (1) ; Indre (1) ; Loiret (1) ; Oise (1) ; Essone (1) ; Seine et Marne (2) ; Corrèze (1) ; Creuse (1) ; Haute Vienne (1) ; Gers (1) ; Nord (1) ; Deux sèvres (2) ; Ardèche (1) ; Isère (1) ; Aube (1)	231 - 14%

La proportion d'élevages en Normandie augmente, chacune des deux régions bénéficient d'1% à 2% d'élevages en plus. En revanche, la proportion de femelles reste la même qu'en 2020, cela signifie que la taille des élevages a diminué. La proportion d'éleveurs dans les Pays de la Loire diminue passant de 26% en 2020 à 23% en 2021. La proportion de femelles reste stable, contrairement à la Normandie, les élevages des Pays de la Loire ont certainement vu la taille de leurs troupeaux augmenter. Le nombre d'élevages en Bretagne et autres régions reste stable, les effectifs femelles également.

L'Aube et la Gironde sont deux nouveaux départements à accueillir des chèvres des Fossés.